



SOCIETE ROYALE DES OFFICIERS RETRAITES CERCLE DE NAMUR (A.S.B.L.)

A.S.B.L. N° 0810.558.526. Siège social : Secrétariat du Commandement Militaire de la Province de Namur, Quartier de la Plaine, B-5001 Belgrade.
Siège d'exploitation et adresse de correspondance : Michel LEENAERS, Président du Cercle de NAMUR (ASBL)
Rue Antoine Nélis, 147 à 5001 - Belgrade (Belgique).- Tél : (0032) (0) 81734808- e-mail : leenaersm@hotmail.com



PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE DU 10 FEVRIER 2015

PRESENTS : 21

PROCURATIONS : 23

EMPECHES : 5

L'Assemblée Générale Statutaire de la Société Royale des Officiers Retraités - Cercle de Namur (A.S.B.L.) a eu lieu le 10 février 2015 au Département Génie à Jambes.

21 membres présents et 23 procurations portaient à 44 le nombre de voix disponibles.

Le président Michel Leenaers ouvre la séance à 10 heures 45.

Après avoir remercié les membres présents et excusé certains autres empêchés.

Une minute de silence est dédiée à nos membres disparus.

Le procès-verbal de l'AG du 11 février 2014 est approuvé à l'unanimité.

Le nombre de membres ayant participé aux activités proposées en 2014 est sensiblement inférieur à celui de l'exercice précédent. Ceci est sans conteste le résultat de la désaffection des membres pour la participation aux excursions proposées mais aussi quelques absences pour raison de santé. Néanmoins la participation moyenne des membres pour les années 2012 à 2014 est de :

Réception de Nouvel-An et Repas de Corps : 75

Déjeuners (printanier, gourmand et champêtre) : 40

Excursions (3/an) : 35

Réunions bimestrielles : 19

Le trésorier expose la situation financière et le bilan 2014. Il apparaît que les finances sont saines. Aucune question n'émane des membres présents. (voir annexe)

Situation des membres

1. 2014 : 101 membres
2. 2015 : actuellement 90 dont 22 nouveaux et 19 non encore en règle de cotisation.

Christian Chardon et Jules Hérix, contrôleurs aux comptes, font rapport de leur mission, soulignent l'excellent travail réalisé par notre trésorier, le félicitent pour la clarté et la justesse des chiffres et rubriques, proposent in fine à l'assemblée non seulement d'approuver la comptabilité de l'exercice 2013 mais aussi de donner décharge au CA pour la gestion financière.

Ces constats, propositions et décharge des administrateurs sont adoptés à l'unanimité.

Le président rappelle le planning des activités 2015 dont les membres ont déjà eu connaissance préalablement par diverses voies d'information (notes, courrier ordinaire, BI, courrier électronique, site Web, ...).

Les organisateurs du voyage et des excursions font le point sur les activités proposées. Freddy Bernier organisera en 2015 le voyage de notre cercle en Bourgogne.

Vu la qualité du repas de Corps organisé en 2013, le président fait savoir que les contacts ont déjà été pris avec l'Ecole Hôtelière de la Province de Namur pour organiser celui de cette année soit à la "Citadine" soit dans les locaux de l'Ecole à la Citadelle. Les dates et endroits précis seront diffusés en temps utile.

Le trésorier fait état des prévisions budgétaires pour cette année. Il ressort de cette présentation que le budget devrait être en équilibre pour autant que la trésorerie ne soit pas sollicitée pour couvrir des frais trop importants. Si cela devait toutefois s'avérer nécessaire, il appartiendrait au CA de prendre les mesures les plus appropriées. (voir annexe)
L'assemblée approuve les prévisions budgétaires pour 2015.

Damien Deumer et Jean Delmotte se portent volontaires pour assurer la fonction de contrôleurs aux comptes pour l'exercice 2015.

Exercice 2016 : les cotisations seront inchangées sauf si une situation exceptionnelle due à la fin de l'appui de la Défense.

La démission du Conseil d'Administration de Guy Drappier est actée par l'assemblée. Le Président remercie Guy pour les 15 ans de bons et loyaux services à notre association. Guy remercie également tous les membres qui l'ont soutenu dans ses différentes responsabilités. Un repas de CA sera organisé pour remercier GUY pour ses différents mandats (Président,...)

A défaut de questions écrites ou orales, le président clôture la séance à 11h35.

Le verre de l'amitié et un repas convivial réunit tous les participants.

Michel Leenaers
Président